

VILLE DE COULOUNIEIX-CHAMIER

# { AGENDA TERRITORIAL 2011 }



Coulounieix-Chamiers

**agenda 2011**

*Ensemble, construisons un avenir durable*



[WWW.COULOUNIEIX-CHAMIER.FR](http://WWW.COULOUNIEIX-CHAMIER.FR)





Depuis plusieurs années, la municipalité agit dans un esprit de développement durable. Ainsi la réduction de la durée d'éclairage la nuit, la tonte tardive des espaces verts, l'application de la charte 0 herbicide, l'implication de la municipalité dans l'épicerie solidaire, l'achat de véhicules électriques, l'appel aux services d'associations d'insertion, l'aide à l'isolation des bâtiments, la proposition d'aménagement d'un écopôle, le projet de la politique de la ville et bien d'autres actions sont des initiatives responsables pour donner un avenir durable aux Colomniérois. Pour être plus opérationnel, toutes les actions qui répondent aux objectifs du développement durable s'inscriront dans un Agenda 21 que l'équipe municipale a envisagé dans son programme électoral.

Cette notion de développement durable n'est pas dogmatique. Aussi sa mise en œuvre s'exprime dans une démarche collective et consensuelle. Le concept de démocratie participative se retrouve pleinement avec l'implication de l'opposition et de la population dans des instances de discussion et de propositions que sont les commissions extra-municipales, les comités de quartier, le conseil des sages, le conseil municipal d'enfants. Les associations et les entreprises sont aussi sollicitées.

Francis Cortez, adjoint au Développement durable, à l'Agenda 21 et au cadre de vie, avec sa commission, ses collègues élus et la population anime l'étude et la réalisation de cet Agenda 21.

La mise en œuvre de cet Agenda 21 demandera encore beaucoup de persuasion, de détermination et de conviction pour être efficace rapidement mais la commune peut déjà compter sur sa population, de plus en plus convaincue du bien fondé d'une telle démarche.

Chacun d'entre nous devra poursuivre ses actions déjà responsables ou changer de comportements. Nos enfants seront fiers de nous pour avoir respecté notre planète tout en pensant aux générations futures.

Certes, changer de comportement est quelques fois assez contraignant mais que de satisfaction lorsque nous réussissons.

Merci à tous.

**Jean-Pierre Roussarie**

Maire de Coulounieix-Chamiers

Vice-président du Grand-Périgieux



La notion du « vivre longtemps en bonne santé » est comprise par tous. Nous pouvons la rapprocher de celle du « développement durable ». Pour aboutir à ce concept, l'Homme a besoin de moyens représentés par l'économie, d'un cadre de vie déterminé par un environnement sain et de relations apaisées avec ses voisins à travers différents liens sociaux. Derrière cette analyse succincte de la société, se profilent les concepts de revenu, de production, de consommation, d'emploi, de santé, de respect de la nature, de solidarité, d'écologie, de culture, de paix, de convivialité... et la liste n'est pas exhaustive.

Tout projet, pour être durable, doit alors tenir compte de toutes ces notions.

Prenons un exemple simple mais d'ampleur, moult fois évoqué par la population : l'entretien des espaces verts. Cette action peut être réalisée de différentes manières. L'utilisation de désherbants chimiques est efficace visuellement mais a une incidence négative sur la qualité de l'eau de rivière et des nappes phréatiques que de plus en plus de collectivités puisent pour un usage alimentaire. La biodiversité s'appauvrit aussi avec le désherbage chimique alors qu'aujourd'hui nous ne connaissons pas encore tous les effets bénéfiques de la faune et de la flore. Ce même entretien peut être réalisé par l'utilisation de moyens mécaniques; se posent alors des questions de coût des matériels, d'embauche de personnel, de maîtrise des impôts, de pénibilité, de relations entre voisins. Enfin, laisser toute liberté à la végétation est aussi à envisager mais peuvent alors apparaître des problèmes de sécurité voire d'esthétique.

Dans la démarche d'Agenda 21, la municipalité avec la population détermine une démarche qui sera la plus soutenable pour la majorité des Colomniérois.

Dans le cas de l'entretien des espaces verts, la proposition la plus consensuelle s'oriente vers une gestion différenciée des espaces et l'emploi de techniques multiples, le désherbage chimique étant exclu. Ainsi les acteurs de cet entretien seraient les employés municipaux, les salariés d'association d'insertion, les riverains directement ou par échange de services. La plantation de plantes vivaces et d'arbustes, le semis de pelouses fleuries, l'entretien ciblé ou différencié, la liberté de végétation...seraient des techniques complémentaires efficaces globalement.

La réponse à cette action est tout à la fois économique, sociale et environnementale.

L'Agenda 21 prévoit que tous les projets soient étudiés et mis en œuvre de cette manière afin de respecter notre planète et donc nos enfants.

La notion de projet est alors très large. Elle peut aller de l'utilisation de verres à l'aménagement d'un pôle économique.

**Francis Cortez**  
Adjoint au maire,  
chargé du Développement durable,  
de l'Agenda 21 et du cadre de vie.

## SOMMAIRE

<b>1. Contexte du projet</b> .....	<b>p. 6</b>
Quelques points de repère .....	p. 6
Les projets de la commune .....	p. 9
Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?	
Pourquoi un Agenda 21 ?	
<b>2. Les deux volets de l'Agenda 21</b> .....	<b>p. 10</b>
Agenda 21 interne	
Agenda 21 territorial	
<b>3. Modalités d'élaboration du projet</b> .....	<b>p. 11</b>
3.1 Organisation de la concertation .....	p. 11
3.2 Les étapes de la réalisation .....	p. 11
Les réunions de la commission	
La diffusion d'informations	
L'organisation d'une journée « développement durable »	
Semaine du « développement durable » et autres actions	
Comité 21	
Forum 21	
Ateliers 21	
Diagnostic PADD du PLU et Agenda 21 de la C	
Questionnaire développement durable	
Mise en commun des ateliers	
Comité 21 16 septembre 2014	
Validation par la commission	
Débat apéro 21	
<b>4. Un Agenda 21 opérationnel</b> .....	<b>p. 14</b>
Les défis	
Les objectifs	
Les actions	
<b>5. La mise en œuvre</b> .....	<b>p. 15</b>
<b>6. Suivi évaluation</b> .....	<b>p. 15</b>
<b>7. L'Agenda 21 en détail</b> .....	<b>p. 16</b>
Défi 1 : Agir de manière éco-responsable	
Défi 2 : Vivre la solidarité	
Défi 3 : Produire et consommer autrement	





# 1. Contexte du projet

## 1.1. Quelques points de repère

- 5<sup>e</sup> ville du département
- 8 650 habitants appelés les « Colomniérois » (INSEE jan. 2014)
- 4 491 foyers (26% de logements collectifs)
- Ville jumelée avec Portlaoise (Irlande)
- Deux labels : « Ville amie des enfants », « Bien vieillir, vivre ensemble »



### > Géographie

- Superficie : 2 170 hectares, dont 1 800 ha d'espaces naturels.
- Point culminant : 222 m.
- Située au plus important carrefour du département : intersection de la RD6089 (Est-Ouest) avec la RD6021 (Nord-Sud), échangeur du Pont du Cerf avec l'autoroute Bordeaux / Lyon.
- Accès immédiat à la ville centre et à la gare par le pont de la Cité en automobile, en bus ou à pied et en vélo (via la voie verte avec passerelle au Château des Izards).

### > Économie

- Tous les commerces de proximité sont représentés.
- Deux marchés hebdomadaires.
- Deux zones d'activités, dont Cré@Vallée Nord au Pont du Cerf, porte d'entrée de l'agglomération de Périgueux et vitrine du développement économique.
- 44 entreprises industrielles, 64 commerciales, 42 artisanales et 104 de services. (données 2014 - CCI et Chambre des Métiers).

### > Intercommunalité

- La ville fait partie de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux [www.agglo-perigueux.fr](http://www.agglo-perigueux.fr)



## Contexte du projet



### > Une offre complète de services à tous les âges de la vie

- Une crèche, un relais assistantes maternelles, deux groupes scolaires, un collège, un complexe médico-social, un lycée agricole départemental ;
- Des services de qualité et accessibles (calculés au plus près des revenus) en faveur de l'enfance : des accueils périscolaires et extrascolaires, une restauration scolaire avec une cuisine de qualité, participation aux licences sportives... et un accueil de loisirs situé dans un site privilégié et équipé d'une piscine ;
- Des services reconnus en faveur des seniors : portage de repas, services d'aide à domicile, animations sociales et culturelles...



### > Une vie quotidienne facilitée par des services de proximité et des transports

- La mairie ;
- Banques, Poste, commerces alimentaires, services à la personne et aux familles, nombreux professionnels de santé, marchés hebdomadaires... ;
- Un maillage du réseau Péribus qui permet de relier la commune au reste de l'agglomération périgourdine et d'accéder facilement à tous les équipements scolaires, sportifs et culturels.



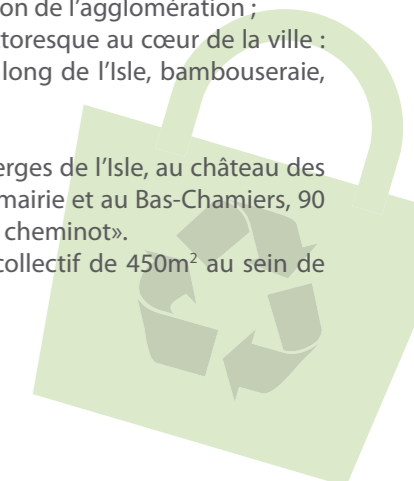
### > Une ville dynamique en matière culturelle, sportive et associative

- Une vie culturelle riche de diversités : une bibliothèque et son annexe, une galerie d'exposition, l'antenne du Conservatoire à rayonnement départemental de musique, une programmation riche (Salon La Folie Chocolat, spectacles, contes, M'Ta Planète, marché de Noël associatif,...) ;
- Des équipements sportifs de toutes natures et de qualité : stades, courts de tennis plein-air et couverts, gymnases, dojo départemental... ;
- Une vie associative particulièrement dense : plus d'une centaine d'associations dans les domaines des loisirs, du sport, de la culture, de la solidarité contribuent à la convivialité de vie de la commune.



### > Un cadre de vie remarquable

- Une grande surface d'espaces boisés, agricoles et naturels : un cadre de vie exceptionnel, dans le prolongement de l'urbanisation de l'agglomération ;
- Le château et le parc des Izards (4,5 ha), un site pittoresque au cœur de la ville : aire de détente et de pique-nique, promenade le long de l'Isle, bambouseraie, aire de jeux pour les enfants... ;
- Un réseau de 35 km de sentiers de randonnée ;
- Plus d'une centaine de jardins familiaux : sur les berges de l'Isle, au château des Izards, 12 parcelles sont mises à disposition par la mairie et au Bas-Chamiers, 90 parcelles sont gérées par l'association «Le jardin du cheminot».
- La municipalité a également aménagé un jardin collectif de 450m<sup>2</sup> au sein de l'espace Jacqueline-Auriol.





### > Des instances de participation citoyenne

La municipalité a développé de nombreux outils pour favoriser la démocratie participative. Les opinions, les remarques, les réflexions, les propositions des habitants intéressent les élus ! Grâce aux diverses instances mises en place, les Colomniérois peuvent participer activement à la vie de la commune.

- **Un conseil des sages intergénérationnel**, instance de réflexion autonome qui a pour mission de donner des avis, de faire des propositions sur des dossiers d'intérêt général confiés par les élus ou dont il souhaite se saisir lui-même. Le conseil des sages colomniérois a la particularité d'être intergénérationnel : cela apporte une richesse d'horizons et d'expériences diverses. Il travaille dans le respect des valeurs républicaines de liberté, dignité et tolérance.
- **Un conseil municipal enfants** composé de jeunes Colomniérois scolarisés en CM1, CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Ces jeunes élus participent activement à la vie démocratique et citoyenne en développant des projets sur des thèmes divers (environnement, sécurité, solidarité...). Ils sont guidés par des membres bénévoles du conseil des sages.
- **Des commissions extra-municipales ouvertes à tous** : ces instances reposent sur les commissions de travail en lien avec les délégations des adjoints. L'ensemble des thématiques permet de couvrir tous les aspects de la vie quotidienne des habitants, la qualité du cadre de vie, ainsi que les projets de développement du territoire. Les Colomniérois sont invités à y participer pour enrichir les débats de leurs idées, leur expertise et leurs compétences.

**À noter !** La municipalité convie également les Colomniérois à des réunions publiques de compte-rendus de mandat tous les 6 mois.

### > Une démocratie de proximité avec des élus référents de quartier

La municipalité a désigné des élus référents par grands quartiers. Leur rôle est simple : relayer les demandes et les problématiques rencontrées par les habitants auprès de la mairie et des services municipaux compétents. L'objectif est de permettre aux Colomniérois de disposer d'interlocuteurs privilégiés qui transmettront rapidement et efficacement toutes leurs remarques.

### > Une ville engagée en faveur du développement durable

Des choix forts pour protéger les atouts de la ville et les valoriser : développement de projets de qualité sociale et environnementale, développement du dynamisme économique basé sur des commerces de proximité et des entreprises innovantes, prise en compte des problématiques de déplacements dans les projets d'urbanisme...

La mise en place de l'Agenda 21 s'est opérée en deux volets :

- **L'Agenda 21 interne** a été élaboré avec l'ensemble des élus et des services municipaux et s'est traduit par l'adoption d'une charte interne Agenda 21, comprenant des engagements éco-responsables en matière de réduction des déchets, de restauration collective, de consommation d'énergie, de déplacements...
- **L'Agenda 21 territorial**. Le document complet, tel que présenté ici, et sa synthèse, seront disponibles sur le site Internet de la ville.

## Contexte du projet

### 1.2. Les projets de la commune

La municipalité souhaite tout mettre en œuvre pour créer les meilleures conditions possibles de vie sur la commune. Pour cela, elle a deux objectifs : maîtriser le budget de fonctionnement et développer la qualité des services et des prestations fournis à la population. Ses projets reposent sur :

- une bonne gestion de nos finances,
- le développement économique et l'emploi,
- la réussite et l'épanouissement des enfants,
- le développement de l'offre et de la qualité des logements,
- favoriser le développement durable,
- favoriser la citoyenneté, le vivre ensemble, les solidarités et la tranquillité.

Des investissements sont également prévus comme la création d'une maison de quartier à Chamiers et la réalisation d'un nouveau bâtiment pour le centre social. Le classement de Chamiers en quartier sensible peut ouvrir des opportunités dans le cadre de la politique de la ville.

### > Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Les crises économiques, sociales et environnementales ont des impacts forts sur le bien-être de la population, l'aménagement du territoire, l'emploi, les ressources et le cadre de vie notamment. Jusqu'à peu de temps encore, chaque problème était plutôt traité sans lien avec les autres. Ainsi la crise économique n'aurait comme solution que l'augmentation de la croissance. Pourtant la raréfaction des ressources, le gaspillage, le poids des groupes de pression, la pollution, les financements... sont aussi à prendre en compte. Pour être durable, toute réflexion ou tout projet exige d'être mené et étudié globalement. L'Agenda 21 (21<sup>e</sup> siècle) par ses différentes actions respecte ce mode de fonctionnement tout en répondant aux objectifs du développement durable qui sont :

- la lutte contre le réchauffement climatique et pour la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

**L'Agenda 21 est un projet collectif ; il doit donc être réalisé dans une démarche de démocratie participative avec tous les habitants et les partenaires.**

### > Pourquoi un Agenda 21 ?

La municipalité a mis en œuvre de nombreuses actions mais il est apparu qu'il fallait organiser ces actions en terme de priorités, dans le temps, financièrement et en lien avec la population. En 2008, l'équipe municipale avait comme projet de réaliser un Agenda 21.

**Un agenda 21 interne fut donc construit autour des services municipaux.**

L'étude du Plan local d'urbanisme (PLU) qui a nécessité un diagnostic dans le cadre du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a permis d'enclencher la réalisation de l'Agenda 21 territorial. Le programme de la nouvelle municipalité a conforté cette orientation en 2014 d'autant que de nombreuses actions nouvelles respectueuses du développement durable avaient déjà été mises en œuvre.

La réalisation d'un Agenda 21 territorial permet de faire plus d'évaluation des actions en œuvre, de fonctionner avec plus de transversalité et d'associer davantage de partenaires et de susciter la participation de la population.

**L'Agenda 21 est un outil de synthèse** reliant toutes les actions réalisées sur la commune, une référence pour tous les partenaires, un outil pragmatique basé sur des actions concrètes.

Malgré les différents moyens mis en œuvre par la commune pour impliquer les citoyens dans sa démarche de développement durable, la participation des habitants reste relativement faible et ne concerne trop souvent que des personnes initiées.

**Il apparaît donc essentiel de poursuivre les efforts engagés, pour permettre à chacun de s'impliquer dans les projets portés par la commune et tous les partenaires et d'être davantage sensibilisé au développement durable.**



## 2. Les deux volets de l'Agenda 21

L'Agenda 21 de Coulounieix-Chamiers a été réalisé en deux étapes. La première étape concerne le fonctionnement de la collectivité ; c'est l'Agenda 21 interne. La seconde étape, plus lourde à élaborer et à gérer, est relative au territoire et se construit avec la population ; il s'agit de l'Agenda 21 territorial.

- **L'Agenda 21 interne**, réalisé avec les employés municipaux et les élus, traite les sujets suivants : la réduction des déchets, le papier et les fournitures de bureau, la restauration collective, les réunions et manifestations, la consommation d'eau, la consommation d'énergie, les déplacements, les polluants, la biodiversité et la qualité de l'eau, les conditions de travail et d'accueil et les marchés et les commandes publics. Il a été validé par le conseil municipal en juin 2012. Sa mise en œuvre a débuté en 2013. Des évaluations régulières sont effectuées. Huit référents évaluent les pratiques, informent leurs collègues et définissent les améliorations possibles.
- **L'Agenda 21 territorial** concerne bien entendu la municipalité mais bien plus que l'Agenda 21 interne, il est en lien direct avec les habitants qui participent à son élaboration et à sa mise en œuvre. Ce document traite de ce volet territorial. Nous aborderons les étapes de sa conception, le diagnostic initial, les enjeux que ce projet suscite, les défis que nous comptons mener, les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre concrètement.



## 3. Modalités d'élaboration du projet

### 3.1. Organisation de la concertation

La concertation s'est organisée autour de plusieurs instances qui ont regroupé les élus, les Colomniérois et les partenaires sociaux et politiques. Toutes ces personnes se sont retrouvées à différentes occasions lors de réunions de la commission extra-municipale Développement durable, cadre de vie et Agenda 21, de la journée M'ta planète, du comité 21, du forum 21, des ateliers Agenda 21, du conseil municipal, du débat-apéro 21, de la Semaine du développement durable, du conseil municipal enfants, du conseil des sages...

Une enquête auprès de la population a été ouverte et le site internet de la commune permet encore d'informer les Colomniérois de la démarche.

Des articles de presse et le bulletin municipal ont également participé à la diffusion d'informations.

### 3.2. Les étapes de la réalisation

- **Les réunions de la Commission extra-municipale / depuis 2008**

Ouvertes à toute la population, elles ont permis de présenter le projet politique et notamment la construction d'un Agenda 21.

À ces occasions, les notions relatives au développement durable ont été diffusées. Puis toutes les étapes de l'Agenda 21 ont été abordées, modifiées, enrichies et validées. La commission extra-municipale se réunit environ tous les mois ou tous les deux mois en fonction de l'actualité.

- **La diffusion des informations / de septembre 2010 à aujourd'hui**

Dans le bulletin municipal, des articles réguliers écrits pour suivre l'avancée de la démarche. La municipalité a créé une page sur son site Internet ; celle-ci est dédiée au développement durable et à l'Agenda 21. Un logo spécifique « Agenda 21 » a été élaboré. De même, un journal "Agenda 21" a été créé et deux numéros sont parus en juin 2011 et juin 2012. La presse est régulièrement informée de l'avancée de la démarche. Population et partenaires sont invités à participer à toutes les rencontres.

- **L'organisation d'une journée développement durable "M'Ta planète" / juin 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2016**

Cette journée permet de visualiser la notion de développement durable. M'ta planète est organisée autour d'activités économiques (panneaux photovoltaïques, chaudière bois, lampes LED, vélos électriques...), d'une bourse aux plantes, de la maison de la semence, d'une exposition « jardinage bio », de réalisations par des associations d'insertion de mobiliers à partir de matériaux de récupération, de la présentation d'un composteur et d'une ruche, de conférences-débat, de repas végétariens bio, de livres sur la thématique développement durable de la bibliothèque municipale...

Des fiches "Eco-gestes" en 2 versions (adultes et enfants) sont conçues et distribuées sur la manifestation.

Les réalisations écologiques par les Colomniérois (panneaux photovoltaïques, récupérateurs d'eau pluviale, jardin bio...) sont récompensées.

- **Semaine du Développement durable / depuis 2011**

Toutes les occasions sont utilisées pour mener des actions liées au développement durable. Celles-ci pourraient figurer dans l'Agenda 21 territorial. Ainsi une formation « repas bio et végétarien » a été dispensée à une vingtaine de personnes par la restauratrice de l'Izba, des semis de variétés de plantes anciennes ont été réalisés, une plantation d'arbustes indigènes avec le lycée agricole a permis de garnir un massif conduit en biodiversité, la charte « 0 herbicide » a été signée avec le Conseil Général, une formation jardinage bio a été dispensée pour les utilisateurs des jardins familiaux, l'éclairage public a été éteint durant la nuit, l'unité de méthanisation du lycée agricole a été visitée...



# Modalités d'élaboration du projet

## Modalités d'élaboration du projet

- **Comité 21 / 5 mars 2012**

À cette occasion, la charte interne ou Agenda 21 interne, a été validée ([www.coulounieix-chamiers.fr](http://www.coulounieix-chamiers.fr)).

- **Forum 21 / Décembre 2012**

À l'occasion de la présentation des résultats de la réduction de la durée de l'éclairage public, il a été présenté un diaporama expliquant le développement durable et l'Agenda 21 territorial. La problématique éclairage public a permis de sensibiliser les Colomniérois au développement durable. Cette réunion avec la population a vu la constitution des groupes de travail. Ces ateliers avaient pour mission de travailler sur des sujets de la vie courante comme les déplacements, le tri, l'alimentation...

- **Ateliers 21 / Janvier 2013**

Quatre ateliers ont donc été constitués lors du Forum 21. Ils ont retenu quatre thèmes : énergies, déchets, consommation et cadre de vie. Ils ont été mis en place dans l'optique du développement durable. Les compte-rendus de travail sont disponibles sur une page dédiée du site Internet de la commune.

- **Diagnostiques PADD du PLU et Agenda 21 CAP / 2011**

Ces diagnostics ont permis de déterminer par atelier des enjeux, des objectifs et des actions (180). Le diagnostic du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) a permis de déterminer le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU) de Coulounieix-Chamiers. Il a étudié la géologie (une vallée, un plateau), l'hydrologie (l'Isle, le périmètre de la source des Molineaux), les milieux naturels (Isle, forêts, intérêts écologiques), les risques (inondations, mouvements de terrain, gonflement des argiles, feux de forêt), les paysages (urbains, naturels, agricoles), le patrimoine bâti, la démographie (stagnation, vieillissement, réduction du nombre de personnes par foyer), les catégories socio-professionnelles (prédominance des retraités et des cadres, baisse du nombre d'agriculteurs, de commerçants, d'artisans, de professions libérales et d'employés, emplois à l'extérieur de la commune (78%), précarisation des ménages, commune dortoir), l'activité économique (ateliers SNCF, Churchill, Rampinsolle, de Gaulle, bourg, Jean-Moulin, potentiels écopôle et Cré@vallée), l'agriculture (de moins en moins d'agriculteurs, lycée agricole, potentiel de maraîchage), le logement.

Le diagnostic de l'Agenda 21 de la Communauté d'agglomération périgourdine (CAP devenue le Grand Périgueux en 2014). Il reprend les mêmes critères que le diagnostic du PADD.

Quelques chiffres clés 2006 (commune / CAP) :

- Faible part des résidents actifs travaillant sur la commune : 22% (39,4% pour la CAP)
- Surface agricole utile importante : 36,2% (26,30% pour la CAP)
- Part du logement social : 17,65% (11,60% pour la CAP)
- Écart de revenu entre les 10% plus pauvres et les 10% plus riches : 5,90 (5 pour la CAP)

Les deux diagnostics ont permis de faire ressortir différents enjeux à partir des constatations du réel. Les réponses de la population au questionnaire (*voir ci-après*) ont aussi permis d'enrichir la liste des enjeux. Ainsi l'amélioration de la qualité énergétique des bâtiments, le renforcement de la densité de l'habitat, la limitation de la place de la voiture, la préservation des continuités écologiques, le respect des paysages par l'aménagement urbain, l'extension des espaces verts et le maintien des terres agricoles, la maîtrise de la qualité des eaux, les productions locales énergétiques et alimentaires, la prévention des risques naturels et sur la santé, la protection des patrimoines, l'anticipation des besoins futurs en terme de logement, la pérennisation des offres de services, la mobilité de la population en difficulté, la mixité sociale, la limitation de la précarité, le renforcement des liens sociaux et de la solidarité, le développement des projets économiques et de l'emploi, l'information de la population, les obstacles au changement... sont les principaux enjeux auxquels il convient de répondre.



- **Questionnaire "Développement durable" pour les Colomniérois / mars-juin 2013**

Le questionnaire a été diffusé avec le Bulletin municipal et mis en ligne sur le site internet de la commune.

Les 94 réponses sur 3600 foyers laissent dubitatifs sur l'intérêt de la population quant au développement durable. L'économie de l'eau, le tri des déchets et la faible utilisation de pesticides semblent très pratiqués. Les services aux personnes âgées, la gestion des déchets et l'animation sont jugés points forts du territoire. 43% pensent que la commune prend suffisamment en compte les enjeux de développement durable. Préserver la qualité de l'eau, récupérer les eaux pluviales, avoir un réseau de transport en commun plus efficace et moins polluant, mieux accompagner les demandeurs d'emploi, privilégier les achats responsables, favoriser l'approvisionnement en circuit court et développer l'agriculture biologique et de proximité sont autant de chantiers qu'ils jugent prioritaires.

Les principaux obstacles aux changements de comportement sont le coût, l'offre insuffisante et le manque d'information.

Ce questionnaire a permis de dépasser les discours convenus et révèle certains a priori comme « les idées écologistes engendrent des dépenses pour les collectivités » ce qui s'avère faux (éteindre l'éclairage la nuit a généré 40 000€ d'économies) et clive la population alors que l'écologie concerne tout le monde. Il a aussi permis l'expression de réflexions prospectives. Citons : « le Développement durable est un oxymore », « osons parler de décroissance », « faire prendre conscience à la population que c'est le futur que l'on prépare ».

Le dépouillement des réponses et le tri à plat des résultats ont alimenté les ateliers.

- **Mise en commun des ateliers / février-septembre 2013**

Après plusieurs réunions, les quatre ateliers regroupés en un seul, ont repris les cinq objectifs du développement durable pour les reformater en seulement trois défis.

Les 170 actions définies par les différents ateliers ont été également précisées, regroupées voire éliminées pour certaines.

La présentation de l'Agenda 21 CAP a servi de modèle pour le futur Agenda 21 de Coulounieix-Chamiers. Cela a conduit à dispatcher le travail réalisé sur les 4 thèmes initiaux (énergies, déchets, consommation et cadre de vie) sur les 3 défis et à aborder d'autres thèmes.

Il ressort de ce travail de mise en commun des thèmes une présentation comprenant 3 défis, 11 objectifs et 78 actions.

- **Comité 21 du 16 septembre 2014**

Ce travail a été présenté au comité 21 constitué de représentants du Conseil régional, du Conseil départemental, de l'agglomération du Grand Périgueux, de la commune de Périgueux, de la commune de Pessac, du CAUE, des offices HLM de Dordogne et de Périgueux, du centre social Saint-Exupéry, des associations Amicale laïque de Coulounieix (ALC) et Foyer laïque d'éducation populaire (Flep), de la commission extra-municipale Développement Durable, des adjoints au maire de la commune et du maire. Toutes ces personnes ont pu donner leurs avis et faire de nouvelles propositions.

- **Validation par la commission extra-municipale / 22 octobre 2014**

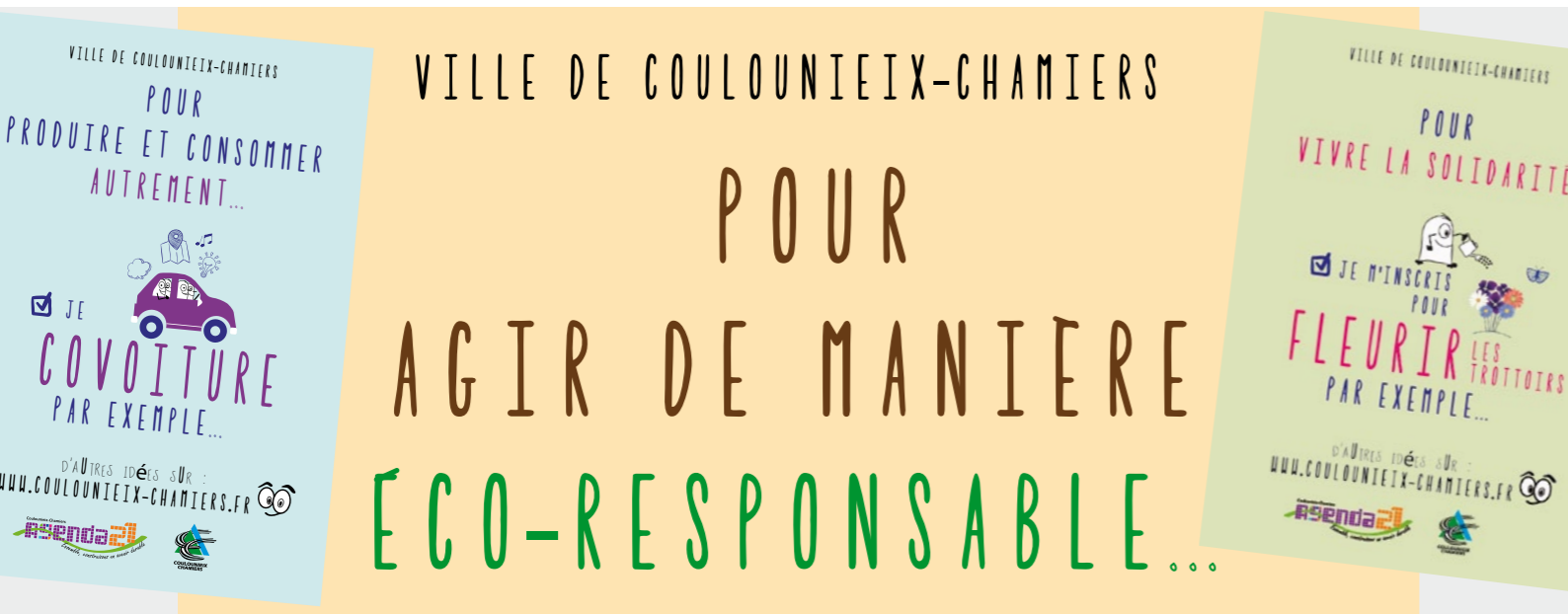
La commission a validé l'ensemble du travail qui reprend les 3 défis, les 11 objectifs et les 78 actions.

Une présentation de ce travail sera faite à la population lors d'une réunion conviviale : un débat-apéro 21.

- **Débat-apéro 21 avec la population / 19 novembre 2014**

Cette réunion de présentation a regroupé une cinquantaine de personnes. Elle a permis aux habitants d'exprimer des revendications à partir d'un diaporama construit sur l'entretien des espaces verts puis sur les objectifs et les actions proposés dans l'Agenda 21 territorial. Les réponses ont été données à l'appui des actions proposées. Cela a permis d'élever le niveau d'information de chacun et de responsabiliser tous les acteurs. Quelques propositions ont ensuite enrichi le travail initial.





## 4. Un Agenda 21 opérationnel avec 3 défis > 11 objectifs > 78 actions

### > DÉFI 1 : AGIR DE MANIÈRE ÉCO-RESPONSABLE

La révision du PLU et donc du PADD a fait prendre conscience qu'il était indispensable d'utiliser cette entrée pour être exemplaire dans de nombreux domaines en respectant les objectifs suivants :

- Lutter contre le changement climatique
- Préserver la biodiversité et les milieux
- Préserver les ressources

### > DÉFI 2 : VIVRE LA SOLIDARITÉ

Les données du PADD, du PLU et du diagnostic social et urbain, plus particulièrement les 24% de logements sociaux et les 17 ethnies représentées dans les HLM Jacqueline-Auriol, ont convaincu la commune de s'ouvrir à de nouveaux engagements sur le plan social. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie pour tous, en prenant en compte les problématiques spécifiques que rencontrent certains publics (jeunes, personnes âgées, personnes en difficulté sociale ou économique, personnes issues de l'immigration...).

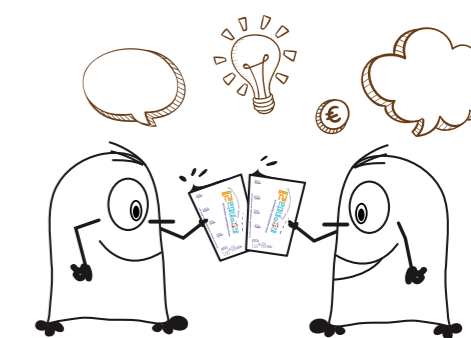
Des moyens seront ainsi mis au service du renforcement des liens sociaux, de la lutte contre l'isolement des personnes, de la recherche de mixité et d'intégration. Trois objectifs sont à atteindre :

- Renforcer la cohésion et la solidarité entre les territoires
- Renforcer la cohésion et la solidarité entre les générations et les Colomniérois(es)
- Renforcer l'épanouissement des êtres humains

### > DÉFI 3 : PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT

La commune souhaite inciter les habitants et les acteurs économiques à faire évoluer leurs comportements en faveur du développement durable, d'une part en mettant à leur disposition des informations et des conseils, et d'autre part en facilitant leur accès à certains leviers concrets. Cinq objectifs sont à atteindre :

- Contribuer à la création d'entreprises
- Participer à la transition énergétique
- Collecter, trier et recycler les déchets en complément des collectivités
- S'impliquer dans la mutation urbaine
- Impliquer les habitants dans la démarche de développement durable



### > LES OBJECTIFS

Chaque objectif concerné par un défi sera atteint par la réalisation d'actions qui lui sont propres. Pour chaque objectif, il a été appréhendé la situation aujourd'hui, nos ambitions pour demain, les conditions de mise en œuvre des actions et les indicateurs d'évaluation.

### > LES ACTIONS

Entre cinq et neuf actions sont affectées à chaque objectif. 78 actions ont donc été définies au total. Les conditions de mise en œuvre et les indicateurs d'évaluation ont été prédéfinis par objectif mais pour chaque action, il conviendra de les détailler lors de leur mise en œuvre afin d'adapter les critères à la situation du moment et avec les acteurs réels. Ce dernier travail de terrain permettra de donner à ces acteurs un pouvoir réel de maître d'œuvre et de maître d'ouvrage.

Tous les défis, objectifs et actions sont visibles en détail ci-après et sur le site de la commune.

## 5. La mise en œuvre de l'Agenda 21 territorial

Pour être opérationnel, l'Agenda 21 territorial a été présenté puis validé par une délibération du conseil municipal le 23 juin 2015.

Des fiches-actions pourraient être établies dans un second temps.

Par la suite, la municipalité communiquera auprès de la population par la diffusion du présent document, du plan d'actions, des fiches, par un affichage sur le site internet, des articles dans le bulletin municipal et via la presse locale.

## 6. Suivi, évaluation

Le suivi et l'évaluation ont pour objectifs d'observer le bien-fondé de l'action, le niveau de réalisation, les difficultés rencontrées, les adaptations à mettre en œuvre.

L'évaluation devra se faire à la fin de la mise en œuvre de chaque action mais des situations intermédiaires seront probablement nécessaires lorsque cette mise en œuvre sera longue.

Pour chaque action, les points suivants seront notés, évalués ou proposés :

- Date de démarrage de l'action
- Nature concrète de l'action ou de la rédaction initiale
- Personne chargée de la mise en œuvre
- Point zéro (quantitatif et qualitatif) au 1<sup>er</sup> janvier 2015
- Pérennité de l'action (ponctuelle ou durable)
- Difficultés rencontrées
- Adaptation proposée et date de mise en œuvre

Le plan d'actions permettra de visualiser celles qui ont été réalisées.

Un bilan annuel sera présenté à la population, à la commission extra-municipale « développement durable, cadre de vie et Agenda 21 » et au conseil municipal.





# 7. L'Agenda 21 en détail

Trois défis pour le territoire de Coulounieix-Chamiers

## Défi 1

### Agir de manière éco-responsable

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE, PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

#### OBJECTIF 1.1 : LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

##### La situation aujourd'hui

- Les changements climatiques sont essentiellement dus à des variations naturelles et depuis l'industrialisation, à l'activité humaine.
- La production de gaz à effet de serre (GES) due à l'activité humaine a tendance à s'emballer. Les déplacements (27,20%), le chauffage des bâtiments (26,80%) à partir d'énergies fossiles ainsi que les productions agricoles (26,50%) et industrielles (19,40%) sont responsables de ces GES.
- En terme de déplacements, les avenues de Gaulle et Churchill et la RD 113 sont des axes de transit, transit qui n'a pas beaucoup d'intérêt économique pour la commune mais qui crée des nuisances.
- L'absence de rocade à l'Ouest de l'agglomération engendre des passages préjudiciables de camions.
- Des bouchons et incivilités sont constatés à l'entrée et à la sortie des écoles (stationnements sur trottoirs, passages piétons et pelouses...).
- La vitesse excessive est fréquente.
- Les lignes de bus ne sont pas toujours adaptées aux besoins et il est fréquent d'observer des bus vides en circulation.
- La topographie de la commune crée des problèmes de circulation pour les modes de déplacement doux.
- Un Plan de déplacement urbain (PDU) est en cours de réflexion au sein de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux.
- La thermographie montre que de nombreux bâtiments sont insuffisamment isolés. De nombreux chauffages sont alimentés en énergies fossiles.

##### Nos ambitions pour demain

- Favoriser les transports en commun et les déplacements doux.
- Agir pour améliorer les comportements routiers de la population.
- Adapter le PDU aux besoins de la population.
- Favoriser l'isolation des bâtiments.
- Utiliser des énergies moins polluantes.

##### Les conditions de mise en œuvre

Engagement des actions : début 2014  
Porteurs des projets : services techniques, service communication  
Partenaires techniques et financiers : associations, commune, communauté d'agglomération, conseil départemental, conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

Nombre d'utilisateurs de transports en commun  
Projets réalisés

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE

- Action 1.1.1**  
Demander à la communauté d'agglomération des aménagements de Péribus (halte, circuits...)
- Action 1.1.2**  
Orienter la population vers des sites internet de covoiturage
- Action 1.1.3**  
Créer des pistes piétonnes et cyclables (Lycée agricole-Bourg et Izards-Jean Moulin)
- Action 1.1.4**  
Créer des parkings relais (au bourg près du cimetière)
- Action 1.1.5**  
Œuvrer pour la gratuité des bus pour les utilisateurs
- Action 1.1.6**  
Sensibiliser et former la population à l'éco-conduite
- Action 1.1.7**  
Réaliser un réseau de chaleur bois au Bas Chamiers
- Action 1.1.8**  
Participer avec le Grand Périgueux au financement de l'isolation des logements
- Action 1.1.9**  
Communiquer sur toutes les actions

#### OBJECTIF 1.2 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX

##### La situation aujourd'hui

- La commune possède de grands espaces naturels bois, agriculture, landes, rivière.
- Son patrimoine architectural et ses points de vue montrent une richesse intéressante pour la population de l'agglomération.
- Des causes sèches révèlent de nombreuses espèces d'orchidées sauvages voire des chènes truffiers, l'Isle est riche de sa ripisylve typique et de sa faune emblématique (martins pêcheurs, cygnes, canards, gardons et autres poissons...) et les bois abritent de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes.
- Un certain étalement urbain peut être constaté (grande Borie, Sarrazi, Paricot, la petite forêt, Sansonnet, les Souchets...).
- La municipalité a refait son PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).
- Cela va déboucher sur un nouveau PLU à l'échelle intercommunale.

##### Nos ambitions pour demain

- Sauvegarder la biodiversité
- Préserver les trames vertes et bleues
- Conserver et valoriser le patrimoine naturel de la commune
- Associer la population à cette préservation des milieux

##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : services techniques, service communication, associations
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, communauté d'agglomération, conseil départemental, conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

- Projets réalisés

#### OBJECTIF 1.3 PRÉSERVER LES RESSOURCES

##### La situation aujourd'hui

- Sur la commune les ressources concernent l'eau, l'air et les énergies fossiles.
- L'eau est une ressource importante puisque l'Isle bue à Saint Astier borde tout le nord de Chamiers et qu'au sud, il existe le périmètre de la source des Moulineaux.
- Un diagnostic du réseau d'assainissement a été réalisé par la communauté d'agglomération. Il fait état de nombreuses défaillances sur notre commune (rejets directs, débordements, fuites...).
- La décharge du Plancheix se situe au-dessus du périmètre de la source des Moulineaux.
- Agriculture, jardinage et espaces verts utilisent beaucoup de pesticides préjudiciables à la qualité de l'eau.
- Des pics de pollutions de l'air ont été constatés sur 3 villes d'Aquitaine dont Périgueux.
- Les déplacements et le chauffage ont un impact important sur les pollutions et donc sur la qualité de l'eau et de l'air et consomment beaucoup d'énergies fossiles.

##### Nos ambitions pour demain

- Éliminer les pollutions directes de l'eau.
- Réduire l'utilisation de techniques polluantes par la population.
- Favoriser les déplacements collectifs et doux (voir objectif 1.1).

##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : services techniques, service communication
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, communauté d'agglomération, conseil départemental

##### Les indicateurs d'évaluation

- Projets réalisés

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE

- Action 1.2.1**  
Définir un PLU en conformité avec le PADD
- Action 1.2.2**  
Aménager et valoriser les chemins de randonnée architecturale et naturelle.
- Action 1.2.3**  
Agir pour développer les continuités végétales (trame verte) par un règlement d'urbanisme adapté
- Action 1.2.4**  
Créer un inventaire naturaliste de la commune en relation avec le Lycée agricole
- Action 1.2.5**  
Aménager le parking prévu à l'entrée du bourg en arborétum et réaliser un arborétum d'arbustes sauvages
- Action 1.2.6**  
Enfouir les réseaux notamment électriques sur l'avenue du Général-de-Gaulle
- Action 1.2.7**  
Installer deux ruches sur les bâtiments municipaux

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE

- Action 1.3.1**  
Appliquer la charte 0 herbicide
- Action 1.3.2**  
Prévoir un plan d'assainissement de la commune et le mettre en œuvre
- Action 1.3.3**  
Demander au SIAEP un diagnostic de la décharge du Plancheix
- Action 1.3.4**  
Suivre le plan d'assainissement du Grand Périgueux et le SPANC
- Action 1.3.5**  
Favoriser la perméabilité des sols
- Action 1.3.6**  
Communiquer, informer et former à des techniques de jardinage propres
- Action 1.3.7**  
Récupérer les eaux pluviales du stade Pareau pour arroser
- Action 1.3.8**  
Utiliser l'eau des jardins du cheminot ou de l'Isle pour des besoins municipaux



# L'Agenda 21 en détail

Les défis pour le territoire de Coulounieix-Chamiers

## Défi 2

### Vivre la solidarité

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS.  
ÉPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS.

#### OBJECTIF 2.1 : RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES

##### La situation aujourd'hui

- La commune possède 24% de logements sociaux regroupés essentiellement à Pagot et sur l'espace Jacqueline-Auriol.
- Classées en zone « politique de la ville » puis « CUCS » pour l'espace Jacqueline-Auriol, ces quartiers ont été soutenus par le Sycovap.
- La ville s'est positionnée pour un classement en ANRU 2.
- Ces quartiers se caractérisent par plus de demandeurs d'emploi, de diversité ethnique, de familles monoparentales, de délinquance et d'illettrisme que sur le restant du territoire.
- Un suivi et un soutien de cette population par la commune, le centre social et le CLSPD permettent à ces deux quartiers de ne pas être trop « sensibles ».
- Néanmoins, ces quartiers ne sont pas très attractifs. Des logements restent inoccupés. Un aménagement paysager vieillot mais surtout des logements insuffisamment isolés en sont probablement et en partie la cause.

##### Nos ambitions pour demain

- Permettre à la population de sortir de son isolement.
- Re-dynamiser les quartiers qui en ont besoin.
- Développer une attractivité de certains quartiers.
- Développer les échanges et les partenariats entre quartiers.

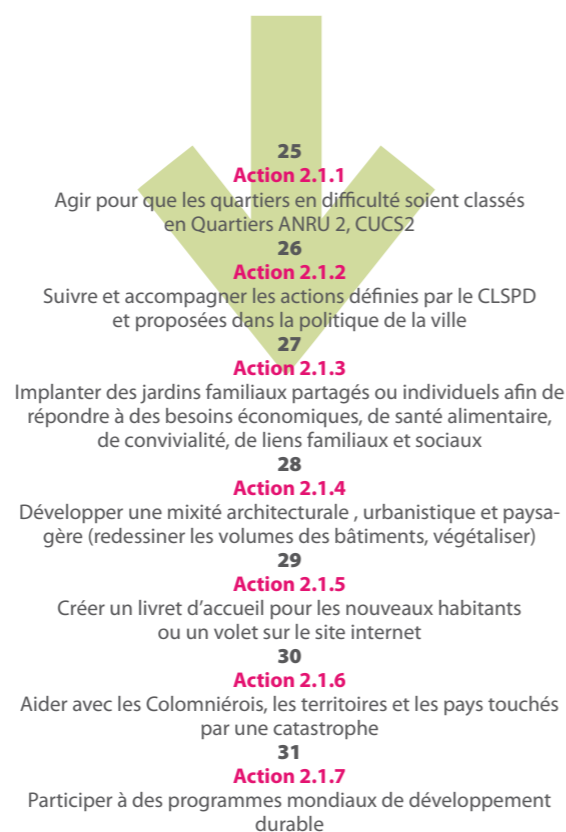
##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : services techniques, CCAS, associations, offices HLM
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, communauté d'agglomération, Office HLM, Conseil départemental, Conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

- Nombre de jardins créés et d'habitants concernés
- Projets réalisés

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE



#### OBJECTIF 2.2 : RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS ET LES COLOMNIÉROIS(ES)

##### La situation aujourd'hui

- La population est de plus en plus vieillissante ce qui change certains comportements de consommation de biens et de services. L'isolement se fait également sentir.
- Les jeunes quittent la commune notamment par manque d'emploi.
- Les catégories sociales en difficulté habitent essentiellement des logements HLM.
- L'accès à l'emploi, à la formation, à la culture, au logement et l'atteinte d'un niveau de revenu satisfaisant demandent de plus en plus de solidarité.
- Le nombre de plaintes pour vols se développe.

##### Nos ambitions pour demain

- Permettre une cohabitation plus forte entre les citoyens.
- Agir pour des créations d'emplois.
- Favoriser les formations.

##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : CCAS, Centre social, Périgieux Habitat, associations
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, communauté d'agglomération, Office HLM, Conseil départemental, Conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

- Démarches réalisées
- Projets réalisés

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE



#### OBJECTIF 2.3 : RENFORCER L'ÉPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS

##### La situation aujourd'hui

- Le nombre important d'associations (plus de 100) montre que la population s'implique dans de nombreux domaines.
- Les manifestations culturelles, sportives et de quartiers reflètent cette diversité mais n'attirent pas toujours un public nombreux et diversifié.
- Les subventions octroyées par la mairie aux associations représentent un budget conséquent et prouvent une volonté forte d'agir pour la population.
- La vie en logement collectif peut être bien vécue mais ce peut être aussi une conséquence de certains problèmes liés à l'exclusion. C'est dans ces lieux que les revenus sont les plus faibles. Il peut s'ensuivre un isolement important.
- L'épanouissement naît de l'avoir et/ou de l'être.

##### Nos ambitions pour demain

- Agir pour l'épanouissement de chacun.
- Permettre aux associations d'attirer le plus de colomniérois possible.
- Diversifier l'offre culturelle.
- Créer des lieux de convivialité.

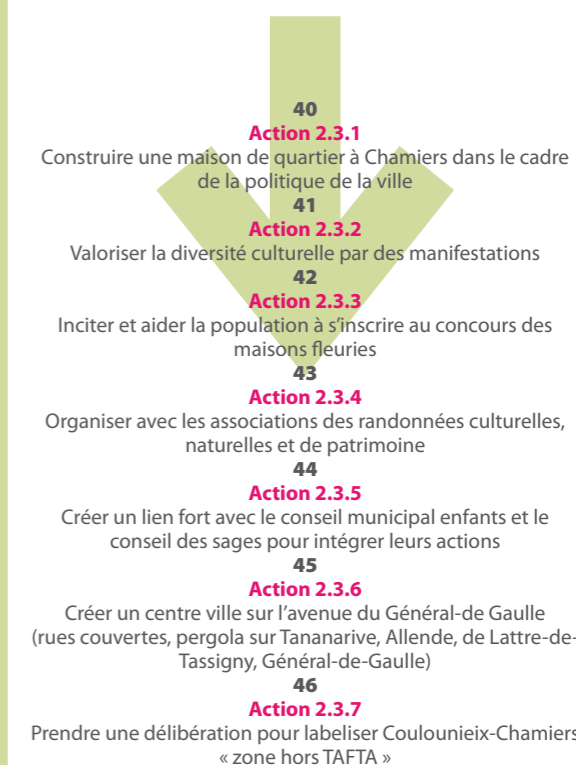
##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : CCAS, Centre social, Périgieux Habitat, associations
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, communauté d'agglomération, Office HLM, Conseil départemental, Conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

- Démarches réalisées
- Projets réalisés

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE



# L'Agenda 21 en détail

Les défis pour le territoire de Coulounieix-Chamiers

## Défi 3

### Produire et consommer autrement

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES.

#### OBJECTIF 3.1 : CONTRIBUTUER À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

##### La situation aujourd'hui

- La commune est plus considérée comme ville dortoir que comme ville économique.
- Jusqu'à 2005, il n'y avait pas de grosse zone d'activités sur son territoire.
- La montée en activité de Cré@vallée n'engendre des recettes fiscales que maintenant.
- Les commerces et services, éparpillés le long des avenues de Gaulle et Churchill sont insuffisamment nombreux pour donner une image forte et une densité attractive.

##### Nos ambitions pour demain

- Avec la création d'un centre ville sur l'avenue du Général-de-Gaulle, densifier les commerces pour rendre le secteur attractif et bien achalandé.
- Le développement de Cré@vallée et de la petite Borie est vital pour notre commune qui a peu de recettes fiscales au regard de nos dépenses structurelles (sociales, routières, financières...).
- Développer une économie sociale et solidaire pour répondre aux besoins d'une population en grosse partie en difficulté. Pour répondre à cette ambition, rechercher un engagement large des collectivités.

##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : municipalité, communauté d'agglomération, associations, service communication
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, communauté d'agglomération, conseil départemental, conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

- Nombre d'entreprises créées
- Projets réalisés

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE

- 47 **Action 3.1.1**  
Créer un système d'échange local et participer à son fonctionnement
- 48 **Action 3.1.2**  
Participer avec le Grand Périgueux à la création d'exploitations maraichères sur la commune
- 49 **Action 3.1.3**  
Communiquer sur les productions et les consommations locales et responsables
- 50 **Action 3.1.4**  
Participer à la création d'entreprises par les TIC
- 51 **Action 3.1.5**  
Encourager la création d'un point de vente AMAP ou panier bio
- 52 **Action 3.1.6**  
Poursuivre l'aide à l'épicerie sociale et solidaire et l'inciter à participer aux événements communaux
- 53 **Action 3.1.7**  
Inciter le Grand Périgueux à développer l'écopôle
- 54 **Action 3.1.8**  
Aider l'AICC à conforter les entreprises

#### OBJECTIF 3.2 : PARTICIPER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

##### La situation aujourd'hui

- Pour les transports, essentiellement deux énergies sont utilisées ; l'énergie fossile à partir des hydrocarbures pour les transports routiers et l'énergie nucléaire pour le transport ferroviaire. Ces deux énergies sont responsables de réchauffement climatique pour la première et de pollutions pour les deux.
- Les autres énergies dites renouvelables sont utilisées presque à leur optimum pour l'hydro-électricité et de manière très confidentielle pour le bois, le solaire (photovoltaïque et thermique), la géothermie, la méthanisation, l'éolien, l'hydrogène...
- Sur la commune, il existe un habitat ancien relativement mal isolé. Son isolation générerait des économies d'énergie. Les économies d'énergies peuvent être assimilées à de la production.
- La commune a de gros potentiels dans ces dernières énergies.

##### Nos ambitions pour demain

- Augmenter la part des énergies renouvelables en terme de production et de consommation.
- Permettre aux consommateurs d'être de plus en plus autonomes en terme d'énergies.
- Développer une économie énergétique durable et source d'emploi.

##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : services techniques, service communication
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, communauté d'agglomération, conseil départemental, conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

- Nombre de producteurs d'énergie renouvelable
- Projets réalisés

#### OBJECTIF 3.3 : COLLECTER, TRIER ET RECYCLER LES DÉCHETS EN COMPLÉMENT DES COLLECTIVITÉS.

##### La situation aujourd'hui

- Le Grand Périgueux et le SMD3 gèrent le ramassage et le traitement des déchets. L'agglomération administre des déchèteries et vend à prix faible des composteurs. On note néanmoins des déchets jetés sur la voie publique et dans les bois.
- Les habitants des logements collectifs participent en général le moins au tri des déchets.
- Une étude a été réalisée sur le compostage collectif.
- L'ancienne décharge du Plancheix qui enfouissait toutes les ordures de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers dans les années 1950 se situe au-dessus du périmètre de la source des Moulinaux.

##### Nos ambitions pour demain

- Développer le tri des déchets des particuliers, des associations et de la collectivité.
- Éradiquer les décharges sauvages.
- S'assurer de l'innocuité de l'ancienne décharge du Plancheix.

##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : services techniques, service communication, associations, écoles
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, SMD3, communauté d'agglomération, conseil départemental, conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

- Nombre de décharges sauvages éradiquées
- Projets réalisés

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE

- 55 **Action 3.2.1**  
Aider et valoriser les producteurs d'énergies renouvelables
- 56 **Action 3.2.2**  
Construire une chaufferie bois avec possibilité de la basculer sur le solaire
- 57 **Action 3.2.3**  
Récupérer tous les déchets municipaux ( espaces verts, cuisine) pour alimenter l'unité de méthanisation du lycée agricole
- 58 **Action 3.2.4**  
Participer encore plus dans les actions de la communauté d'agglomération favorisant l'isolation des logements
- 59 **Action 3.2.5**  
Aménager et réhabiliter les bâtiments communaux en terme d'isolation
- 60 **Action 3.2.6**  
Remplacer l'éclairage encore gourmand en énergie (globes)
- 61 **Action 3.2.7**  
Envisager dans tout projet, une production et une consommation d'énergie renouvelable
- 62 **Action 3.2.8**  
Communiquer sur les normes d'isolation

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE

- 63 **Action 3.3.1**  
Organiser une visite du centre de tri (semaine du développement durable) et solliciter le Grand Périgueux pour qu'il en fasse autant
- 64 **Action 3.3.2**  
Solliciter le Grand Périgueux pour mettre en place un compostage collectif
- 65 **Action 3.3.3**  
Trier les déchets de la cantine pour les composteurs municipaux et l'unité de méthanisation
- 66 **Action 3.3.4**  
Recenser et éradiquer les décharges sauvages avec la population et les écoles
- 67 **Action 3.3.5**  
Agir pour que l'enlèvement des déchets soit facturé au poids ou au volume (redevance incitative)
- 68 **Action 3.3.6**  
Inciter les associations à trier et recycler



# L'Agenda 21 en détail

## Les principaux défis pour le territoire de Coulounieix-Chamiers

### Défi 3

## Produire et consommer autrement

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES.

#### OBJECTIF 3.4 : S'IMPLIQUER DANS LA MUTATION URBAINE

##### La situation aujourd'hui

- Les grandes parcelles à construire recherchées entre les années 1970 et 2000 ne sont plus adaptées en terme d'utilisation de l'espace. Elles confisquent des terres agricoles et génèrent des hausses de prix que les primo-accédants ne peuvent pas supporter.
- De nombreux logements sont vacants car ils n'ont pas été rénovés.
- Les maisons individuelles ne sont pas toujours adaptées aux propriétaires qui ont vieilli (escaliers, nombre de pièces) et aux nouvelles techniques de chauffage.
- Ces maisons estimées à des prix relativement faibles peuvent être une cible pour les primo-accédants.

##### Nos ambitions pour demain

- Réduire l'espace consacré à l'urbanisation tout en augmentant la population.
- Inciter les différents propriétaires à rendre les logements habitables.
- Faciliter les mutations afin d'éviter les logements vacants.

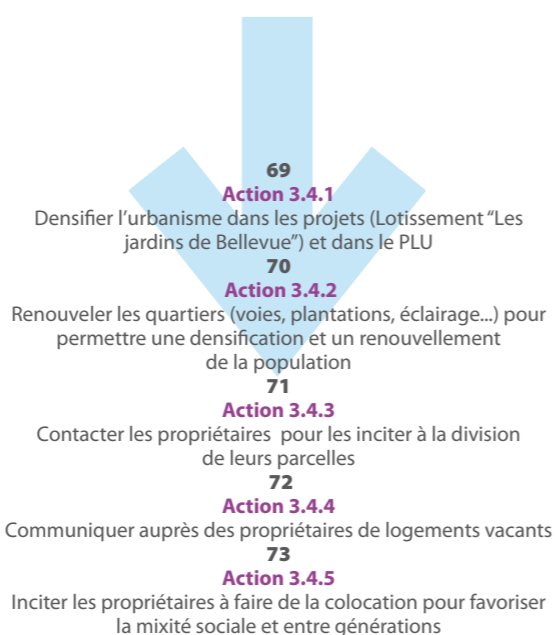
##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : services techniques, service communication, agences immobilières...
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, agences immobilières, Offices HLM, communauté d'agglomération, conseil départemental, conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

- Nombre de logements vacants
- Projets réalisés

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE



#### OBJECTIF 3.5 : IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

##### La situation aujourd'hui

- Les mentalités changent mais les comportements évoluent très lentement.
- Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) constate que le réchauffement climatique progresse.
- Localement, le transport en commun a une part faible dans les déplacements. Beaucoup de voitures circulent avec une seule personne à l'intérieur et les excès de vitesse sont fréquents.
- Le tri du verre stagne partout et le tri en général est faible dans l'habitat vertical.
- Il existe toujours des décharges sauvages.
- Dans la construction, la RT2012 est considérée comme une contrainte forte, voire négative.
- La thermographie montre un grand nombre de bâtiments assez mal isolés.
- Les artisans sont encore insuffisamment formés aux techniques plus respectueuses de l'environnement.
- Pour beaucoup de consommateurs, le prix reste un critère d'achat prioritaire.
- Des prix bas demandent des importations souvent lointaines ce qui crée du chômage local.
- Les jardiniers utilisent beaucoup de pesticides.
- La viande reste un aliment essentiel de par notre culture et le bio est considéré comme un produit inaccessible.
- Les pics de pollution se multiplient dans l'agglomération.
- Les réunions d'information sur le développement durable sont peu suivies.
- L'économie a du mal à faire sa conversion écologique. Elle se considère comme le seul pilier du développement durable au détriment du social et de l'environnement.
- Heureusement de nombreuses initiatives se prennent pour changer les comportements mais à une vitesse que certains experts trouvent trop lente.
- Le consumérisme est une réalité et la publicité qui le produit est pour beaucoup, un facteur de croissance indispensable et de progrès bénéfique ; c'est de moins en moins une vérité.

##### Nos ambitions pour demain

- Aider la population à changer de comportements

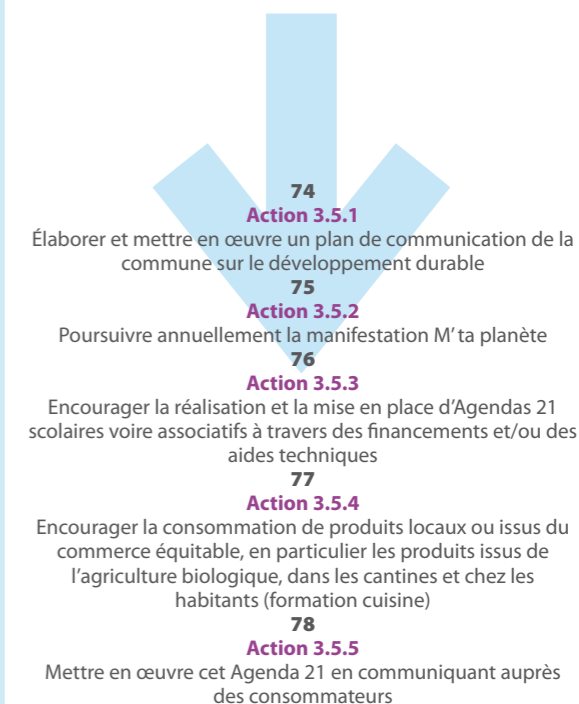
##### Les conditions de mise en œuvre

- Engagement des actions : début 2014
- Porteurs des projets : service animations, service communication, service scolaire, associations
- Partenaires techniques et financiers : associations, commune, agences immobilières, Offices HLM, communauté d'agglomération, conseil départemental, conseil régional, État, Europe

##### Les indicateurs d'évaluation

- Nombre d'habitants participant aux actions
- Projets réalisés

#### LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE





**Mairie de Coulounieix-Chamiers**

Avenue du Général-de-Gaulle  
24660 Coulounieix-Chamiers

Tél. 05.53.35.57.57 | [ville@coulounieix-chamiers.fr](mailto:ville@coulounieix-chamiers.fr)

WWW.COULOUNIEIX-CHAMIER.S.FR 